

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 23/07/2025

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : TE FARE TAUHITI NUI - MAISON DE LA CULTURE
2	LIBELLE DU POSTE : Technicien son
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : C
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : TE FARE TAUHITI NUI – MAISON DE LA CULTURE ARTICLE. : 641 CODE POSTE : 18 13 13
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Papeete - 646 Boulevard Pomare To'ata
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent assure, dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé au travail, la mise en œuvre des opérations techniques liées à l'installation, à l'exploitation et au démontage du matériel de sonorisation et d'équipement scénique. Il garantit la qualité et la conformité des installations en fonction des besoins définis et rend compte de l'exécution des missions confiées par le chef de cellule.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : NEANT
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule son
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Equipements de protections individuelles (chaussures de sécurité, tenue de travail etc.), matériels et outillages techniques.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE – CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : <ul style="list-style-type: none">- Disponibilité et astreinte ;- Travail de nuit, week-end et jours fériés ;- Surcroît de travail ;- Forte mobilité ;- Horaires variables ;- Habilitation (électrique, formation de premier secours en équipe niveau 1, ACES, etc.) ;- Indemnité de sujétions spéciales.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <i>Mise en place des installations :</i> <ul style="list-style-type: none">- Participer aux réunions techniques avec le producteur ;- Recueillir la demande du commanditaire et du régisseur ;- Participer à l'analyse de la demande du producteur de spectacle (commanditaire et/ou régisseur technique) afin d'identifier et de répondre aux besoins en matière d'installation de sonorisation pour le spectacle.- Vérifier les caractéristiques du système de sonorisation et la faisabilité générale des projets afin de sélectionner le matériel et les structures adaptées à la demande ;- Etablir le dossier technique en concertation avec le régisseur (schémas d'implantation, patch, simulation virtuelle, paramétrage numérique etc.) ;- Donner un avis technique en matière de sécurité ;- Conseiller le commanditaire et le régisseur sur le plan artistique ;- Assister et conseiller le chef de cellule dans l'identification des besoins et la planification des activités ;- Signaler les points de blocage ou d'amélioration possibles ;- Préparer et livrer le matériel sur site ;- Procéder à la mise en place du réseau électrique et du réseau numérique ;- Installer le matériel et les équipements techniques selon les normes de sécurité en vigueur ;- Tester et régler les matériels ;- Remplacer le matériel et les équipements défectueux ;- Anticiper et analyser un dysfonctionnement et réagir de façon adaptée ;

- Rapatrier l'ensemble du matériel et des équipements en veillant à l'entreposer dans de bonnes conditions.
- Montage et démontage des équipements techniques :
- Repérer les sites des chantiers et déterminer la faisabilité de l'installation ;
 - Porter, monter et démonter des structures ;
 - Contrôler et vérifier les installations ;
 - Conduire des engins de manutention ;
 - Appliquer les méthodes d'entreposage ;
 - Utiliser en sécurité des matériels d'élévation ;
 - Charger et décharger des structures et des matériels ;
 - Analyser les plans et les schémas d'installation, de fonctionnement ou d'entretien ;
 - Se conformer aux prescriptions techniques du fournisseur en matière de montage et de démontage des structures ;
 - Signaler les dysfonctionnements ou les dégradations.

Exécution de la prestation technique :

- Convertir l'analogique en numérique (opérateur console) ;
- Imaginer entièrement et proposer la configuration technique relevant de sa spécialité des spectacles produit par TFTN ;
- Concevoir également, en fonction de sa spécialité, tout ou partie de la configuration technique d'un spectacle produit par un tiers autre que TFTN ;
- Diagnostiquer, expliquer et réparer un dysfonctionnement ou un besoin d'intervention ;
- Installer les structures selon l'analyse des plans et schémas d'installation ;
- Participer techniquement au déroulement des spectacles (consoles, backline, etc.) ;
- Coordonner les entrées et les sorties de scène pendant les spectacles (artistes, instruments, accessoires, décors, etc.) afin de garantir la fluidité du spectacle ;
- Gérer le fonctionnement du matériel de sonorisation installé sur la scène ;
- Gérer les imprévus techniques et apporter rapidement des solutions ;
- Rester en contact permanent avec le régisseur et le chargé de sécurité pendant la durée du spectacle.

Gestion du parc à matériel :

- Procéder aux opérations d'entretien préventif et de maintenance curative du matériel (réparations courantes, nettoyage, etc.) selon les règles de sécurité et de la réglementation en vigueur ;
- Participer à la remise en état de fonctionnement du matériel ;
- S'informer des évolutions techniques du matériel ;
- Mettre en œuvre les procédures d'entrées et de sorties du matériel ;
- Participer à l'inventaire du matériel ;
- Entreposer le matériel avec méthode.

Conduite et contrôle d'opérations conformément aux règles de sécurité :

- Veiller à la bonne application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- S'assurer de la sécurisation du matériel et des équipements techniques.

Commande publique et suivi budgétaire :

- Assister à la stratégie d'acquisition et/ou de renouvellement du matériel et des équipements techniques ;
- Assister à l'élaboration du budget ;
- Evaluer les stocks de consommables ;
- Assurer la conformité du matériel reçu par rapport à la commande ;
- Vérifier le bon fonctionnement du matériel reçu ;
- Assurer le cas échéant les travaux préalables à l'installation.

**La liste des activités n'est pas limitative et le poste devra s'adapter à l'évolution générale de l'établissement, notamment lors de modification (réduction ou extension) de ses missions*

14 ACTIVITES ANNEXES :

- Appliquer les gestes de premiers secours en cas d'accident ;
- Pallier l'absence d'un collègue d'une autre cellule en vue d'assurer la continuité du service public (backliner, poursuites, etc.) ;
- Proposer le choix des ressources matérielles (matériel et équipements techniques) correspondants à la configuration arrêtée s'il y a nécessité ;
- Proposer des scénarios d'évolutions techniques des architectures et des systèmes en place ;
- Utiliser, intégrer des supports audios.

